



RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 40041

Numéro SIREN : 344 561 485

Nom ou dénomination : BAUDELET HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/001808

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS BAUDELET HOLDING

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entrepriseLieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM

Durée de l'exercice précédent*12

Numéro SIRET*34456148500014

Néant*

					Exercice N clos le, 31122016		N-1 31122015				
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
		Frais de développement *	CX		CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	973 079	AG	918 271	54 808	45 299			
		Fonds commercial (1)	AH		AI						
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 725 704	AO	440 819	2 284 884	2 098 802			
		Constructions	AP	10 076 402	AQ	4 590 355	5 486 047	5 308 681			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	417 014	AS	304 158	112 856	47 443			
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 448 148	AU	839 368	608 779	613 026			
		Immobilisations en cours	AV	469 460	AW		469 460	295 419			
		Avances et acomptes	AX	4 125	AY		4 125	3 025			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
		Autres participations	CU	17 522 084	CV	900 000	16 622 084	5 994 884			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC						
		Autres titres immobilisés	BD		BE						
		Prêts	BF		BG						
		Autres immobilisations financières*	BH	101 187	BI		101 187	108 198			
	TOTAL (II)			BJ	33 737 208	BK	7 992 973	25 744 234	14 514 781		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
En cours de production de biens			BN		BO						
En cours de production de services			BP		BQ						
Produits intermédiaires et finis			BR		BS						
Marchandises			BT		BU						
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 614 959	BY		1 614 959	2 115 910			
		Autres créances (3)	BZ	5 476 687	CA		5 476 687	2 640 090			
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 600 000	CE		2 600 000	2 900 000			
		Disponibilités	CF	9 757 317	CG		9 757 317	4 590 831			
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 221	CI		29 221	98 982			
		TOTAL (III)	CJ	19 478 186	CK		19 478 186	12 345 813			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN									
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	53 215 395	IA	7 992 973	45 222 421	26 860 595				
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			(3) Part à plus d'un an			CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :				Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N			
				Exercice N - 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 874 640)			DA	1 874 640	1 665 090	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	11 859 754	1 143 367	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	166 509	166 509	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	17 052 039	16 803 214	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	140 132	248 824	
	Subventions d'investissement			DJ	75 561	104 024	
	Provisions réglementées *			DK	358 732	339 337	
	TOTAL (I)			DL	31 527 368	20 470 367	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
		Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ	25 298	30 357	
	TOTAL (III)			DR	25 298	30 357	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	11 825 870	4 001 501	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	157 998	162 439	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	428 723	824 089	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 018 111	1 088 714	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	190 781	283 125	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	48 268		
TOTAL (IV)			EC	13 669 754	6 359 871		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	45 222 421	26 860 595		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
			Ecart de réévaluation libre	ID			
			Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 808 048	2 633 445	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	6 477 169	FH		FI	6 477 169	6 274 293	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 477 169	FK		FL	6 477 169	6 274 293	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	4 638	23 618		
	Autres produits (1) (11)				FQ	70	18		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 481 878	6 297 930	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
Variation de stock (marchandises)*					FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 746 558	1 170 906		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	236 293	247 373		
Salaires et traitements*					FY	2 032 236	2 198 109		
Charges sociales (10)					FZ	1 156 507	1 155 458		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	797 773	742 101
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
Autres charges (12)					GE	160	12		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 969 529	5 513 961		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	512 349	783 968		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	170 342	170 342	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 140	63 681	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	175 483	234 024		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	300 000	300 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	33 205	1 973	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	333 205	301 973	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(157 722)	(67 949)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	354 627	716 019		

Désignation de l'entreprise										SAS BAUDELET HOLDING		Néant		*					
												Exercice N		Exercice N - 1					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	1 967							
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	63 463		77 963					
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	62 085		60 848					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	127 515		138 811					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	24 542		23 459					
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	88 637		218 761					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG	76 421		61 629					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	189 600		303 850					
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(62 085)		(165 038)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)		HJ							
Impôts sur les bénéfices *										(X)		HK	152 409		302 156				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	6 784 876		6 670 766						
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	6 644 743		6 421 941						
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	140 132		248 824				
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO							
	(2)	Dont	produits de locations immobilières										HY						
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG						
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP						
			- Crédit-bail immobilier										HQ						
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH							
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ							
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK							
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX							
	(9)	Dont transferts de charges										A1							
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2							
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3							
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4							
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives										A6			obligatoires		A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N							
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels						
	Caution non restituée (dégradation)												770						
Solde Excédent CVAE 2015												1 197							
Cessions immobilisations										32 830		35 000							
Quote-Part de subventions												28 463							
Amortissements dérogatoires										76 421		57 026							
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N								
										Charges antérieures		Produits antérieurs							

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation

N° 2053
1 / 1

SAS BAUDELET HOLDING
344561485 IS1

31/12/2016

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR PAR LES PETITES OU MOYENNES SOCIETES

Elément N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2016	NOTE N°
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthode d'évaluation	1
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
2	Etat de l'actif immobilisé	2
3	Etat des amortissements	3
4	Etat des provisions	4
5	Etat des échéances des créances et des dettes	5
6	Informations et commentaires sur :	
	10 - Produits à recevoir	6
	11 - Charges à payer	7
	13 - Charges constatées d'avance	8
	14 - Transfert de charges	9
	15 - Résultat exceptionnel	10
	16 - Composition du capital social	11
	17 - Variation des capitaux propres	12
	18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	13
	19 - Répartition des effectifs	14
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
8	Engagements financiers	15
14	Identité de la société établissant les comptes consolidés	16
15	Liste des filiales et participations	17
16	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	18
24	Situation fiscale latente et conditionnelle	19

ANNEXE - ELEMENT 1 (*)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

**(Code de commerce - articles 9 et 11 -Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983
articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément à la réglementation française d'établissement et de présentation des comptes annuels, y compris les arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une provision de 300.000 euros avait été constituée en 2014 pour constater la dépréciation d'une participation à hauteur de 40% dans la société NORD PAL PLAST, elle avait été renouvelée en 2015, pour atteindre 600.000 euros et à de nouveau été renouvelée en 2016, pour atteindre 900.000 euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits marquants de l'exercice

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (CGI art. 244 quater C).

L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. L'administration précise que ces dispositions doivent s'entendre non comme des conditions posées au bénéfice du crédit d'impôt, mais comme des éléments de cadrage permettant aux partenaires sociaux d'apprécier si l'utilisation du crédit d'impôt permet effectivement à celui-ci de concourir à l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Ainsi, ces informations correspondent à une obligation de transparence, mais ne conditionnent pas l'attribution du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2016, le CICE d'un montant de 30.642 € a été comptabilisé en produits à recevoir, en atténuation des charges de personnel. Pour l'exercice 2015, le montant du crédit d'impôt s'élevait à 42.359 euros et a été principalement utilisé pour couvrir les efforts consentis dans l'investissement, la formation, et le recrutement.

La société Baudalet Holding a au cours de l'exercice 2016 procédé à la souscription de deux emprunts, à hauteur de 8,1 millions d'euros dans le cadre du financement de divers investissements liés à l'évolution du groupe.

Par création en date du 23 décembre 2016 de 6 985 actions nouvelles, le capital de Baudalet Holding a été porté de 1 665 090 euros à 1 874 640 euros. La prime d'apport est passée de 1 143 368 euros à 11 859 755 euros.

ANNEXE - ELEMENT 6-10

PRODUITS A RECEVOIR
(Décret 83-1020 du 298 novembre 1983 - article 23)

Montant des PRODUITS A RECEVOIR inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	70 952
Créances Fiscales et sociales	2 742
Autres créances	1 753
Disponibilités	
TOTAL	75 447



NOTE N° 7

ANNEXE - ELEMENT 6-11°

CHARGES A PAYER
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 23)

Montant des CHARGES A PAYER inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	1 418
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 111
Dettes fiscales et sociales	259 019
Autres dettes	190 781
TOTAL	556 329



ANNEXE - ELEMENT 6-13

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

	Charges
Charges d'exploitation	29 221
TOTAL	29 221



NOTE N° 9

ANNEXE - ELEMENT 6-14

TRANSFERTS DE CHARGES
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

TRANSFERTS DE CHARGES	MONTANT
	Produits
Refacturation de charges d'exploitation - sociétés du groupe Refacturation de charges d'exploitation autres Remboursements de sinistres Remboursements de formations	4 639
TOTAL	4 639



ANNEXE - ELEMENT 6-15

RESULTAT EXCEPTIONNEL
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

	Produits
Prix de cession des éléments d'actif	35 000
Part subvention investissement	28 463
Régularisations charges sociales et fiscales	1 197
Reprises sur provisions	62 085
Régularisations comptes tiers	770
TOTAL	127 515
	Charges
Valeur nette comp des éléments d'actif cédés	32 831
Régularisations charges sociales et fiscales	76 948
Régularisation comptes de tiers	3 388
Amendes	12
Dotations exceptionnelles aux amortissements	76 421
TOTAL	189 601



NOTE N°11

ANNEXE - ELEMENT 6-16(**)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	Nombre	Valeur Nominale
1/ - Actions composant le capital social au début de l'exercice	55 503	30 Euros
2/ - Actions émises pendant l'exercice	6 985	30 Euros
3/ - Actions remboursées pendant l'exercice		
4/ - Actions composant le capital social en fin d'exercice	62 488	30 Euros



ANNEXE - ELEMENT 6-17(**)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	31/12/2015	Augmentation	Diminution	31/12/2016
Capital	1 665 090	209 550		1 874 640
Primes d'émission, fusion, ...	1 143 368	10 716 387		11 859 755
Réserve légale	166 509			166 509
Réserve PVL T	0			0
Autres réserves	16 803 214	248 825		17 052 039
Résultat de l'exercice	248 825	140 133	248 825	140 133
Subventions d'investissement	104 024		28 463	75 561
Provisions Réglementées	339 337	76 421	57 026	358 732
TOTAL	20 470 367	11 391 316	334 314	31 527 369



NOTE N° 13

ANNEXE - ELEMENT 6-18 (**)

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24 - 20°)

	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat Net avant Participation
Résultat Courant	3 54 627	184 754	169 873
Résultat Exceptionnel	-62 085	-32 345	-29 740
Résultat Comptable	292 542	152 409	140 133



ANNEXE - ELEMENT 6-19 (**)

REPARTITION EFFECTIFS AU 31/12/2016

Effectif Total	Cadres	Non-cadres
30	14	16

NOTE N°15

ANNEXE - ELEMENT 8 (*)

ENGAGEMENTS FINANCIERS
(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 24-9° et 24-16°)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Engagements - Garantie d'actif et de passif emprunt CIC	500 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	100 000
Engagements en matière de pensions (1)	187 885
TOTAL	787 885

(1) Les paramètres suivants ont été utilisés pour calculer les engagements de retraite au 31 décembre 2016 :

- Taux de turnover : 2%
- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 1,5 %

ANNEXE - ELEMENT 14 (**)

IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 14)

La société BAUDELET HOLDING établit les comptes consolidés du groupe constitué, en dehors d'elle-même par les sociétés :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS
SCI DES PRAIRIES
S.A.S. BAUDELET METAUX
S.A.S. RENOV BENNES
S.A.S. S.M.B.
S.A.S. BAUDELET MATERIAUX
SCI DE LA RACHE
SCI BPH NORD
BAUDELET FORMATION
SCEA SAINTE ANNE
BAUDELET SERVICES
NPP
RECYNOV (Mise en équivalence)
NEOECO (Mise en équivalence)
GARDET ET DE BEZENAC (Deux entités)

La société BAUDELET HOLDING est également tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec les sociétés suivantes :

S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS

INTEGRATION FISCALE
(Article 531-3 du Code de Commerce)

Il existe des accords d'intégration fiscale entre les sociétés Ets BAUDELET HOLDING (Tête de groupe), BAUDELET MATERIELS, BAUDELET TRANSPORTS.

Le montant de l'impôt sur les sociétés représentatif de la contribution au résultat fiscal d'ensemble de chaque société est enregistré dans la comptabilité de celle-ci. De ce fait, en cas de résultat déficitaire, l'économie d'impôt en résultant pour le groupe, est enregistrée dans les comptes de la société qui en est à l'origine.

Lorsque la contribution sociale est due, au regard du montant de l'impôt sur les sociétés de l'ensemble du groupe, celle-ci figure dans les comptes de la société tête de groupe.

Il n'existe, au 31 décembre 2016, aucun déficit reportable au niveau de l'ensemble du groupe d'intégration fiscale.



NOTE N° 17

ANNEXE - ELEMENT 15 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

Sociétés	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Nette Cpt des titres détenus	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
SAS BAUDELET Lieu-dit "Les Prairies" 59173 BLARINGHEM	38 249 719	100%	14 043 372	42 868 265	1 665 884	170 342
SASU BAUDELET TRANSPORTS Lieu-dit "Les Prairies" 59173 BLARINGHEM	4 060 399	100%	153 364	6 459 575	279 526	
SASU BAUDELET MATERIELS 105, Avenue de Saint Omer 59190 HAZEBROUCK	2 548 203	100%	713 908	5 120 388	37 683	
SAS NORD PAL PLAST 10 avenue des Sports 59810 LESQUIN	- 86 357	60%	301 441	4 540 404	- 605 100	
SARL BAUDELET FORMATION Lieu-dit "Les Prairies" 59173 BLARINGHEM	12 859	100%	10 000	12 300	471	
SAS NEOECO DEVELOPPEMENT 70 Rue de la Canteraine 59320 HAUBOURDIN	1 623 463	49%	1 300 000	1 521 600	4 387	
SAS BAUDELET SERVICES Lieu-dit "Les Prairies" 59173 BLARINGHEM	100 000	100%	100 000	-	-	



ANNEXE - ELEMENT 16 (**)

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	15 020 644	2 501 441
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	1 587 208	
Autres créances	5 111 274	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie - Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	92 034	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 483	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	190 781	
Instruments de trésorerie - passif		
Charges financières		
Produits financiers		
Dividendes		
Intérêts sur créances		



ANNEXE - ELEMENT 24 (**)

SITUATION FISCALE LATENTE & CONDITIONNELLE
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 24)

Évaluations fiscales dérogatoires

■ Résultat de l'exercice		+	140.133 €
■ Impôt sur les bénéfices à	33,1/3 % ⁽¹⁾	+	152.409 €
■ Résultat avant impôt		=	292.542 €
■ Variation des provisions réglementées		+	19.395 €
■ Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires			311.937 €

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos concernant l'impôt sur les sociétés (33,33 %). La contribution sociale sur les bénéfices de 3.3 % ne s'applique pas.

Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

■ Organic	
■ Effort construction	
■ Participation	
■ IDR	
■ Provision pour perte de change	
■ Provision clients	
■ Provision pour impôts	25.298 €
■ TOTAL BASE CREANCE D'IMPOT DIFFERE	25.298 €

■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	33,1/3 %
Créance d'impôt différé	8.433 €

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

■ Provisions réglementées:	358.732 €
■ Autres dispositions fiscales (plafonnement de TP/V.A.)	
Total base :	358.732 €
■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	33,1/3 %
■ Dette d'impôt différé :	119.577 €
■ Moins value à long terme :	Néant

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos concernant l'impôt sur les sociétés (33,33 %). La contribution sociale sur les bénéfices de 3.3 % ne s'applique pas.

BAUDELET HOLDING

SAS au capital de 1.874.640 Euros

Siège Social : Lieudit Les Prairies

59173 BLARINGHEM

344 561 485 RCS DUNKERQUE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017

PROCES VERBAL DE DELIBERATION

Les associés de la SAS se sont réunis en assemblée le 30 juin 2017 à 16 heures 15, au siège social de la société, sur convocation du président.

La société KPMG SA, commissaire aux comptes a en outre été convoquée à la présente réunion et est représentée par Mrs Jean-Pierre Noël et José Denisselle.

L'assemblée est présidée par le Directeur Général : M. POISSONNIER Bernard.

Les associés assistant à la réunion ont signé la feuille de présence en entrant en séance qui, après vérification, est certifiée exacte par le président. Cette feuille est tenue à la disposition des associés.

L'assemblée réunissant 62 488 actions sur les 62 488 actions composant le capital social de la société peut régulièrement délibérer.

Le président met à la disposition de l'assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016.
- Les comptes consolidés au 31 décembre 2016.
- Le rapport de gestion du président.
- Les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées à l'article 227-10 du code de commerce.
- Le texte des résolutions proposées

Puis, il est rappelé que l'assemblée doit délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- Rapport de gestion sur l'activité du groupe et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et les conventions visées à l'article 227-10 du code de commerce.
- Approbation de ces comptes et conventions.
- Affectation du résultat.

Lecture est ensuite donnée des rapports sur les comptes et les conventions réglementées. Les comptes annuels et consolidés sont présentés.

Cette présentation faite, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 140.132 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes consolidés arrêtés à cette date se soldant par un résultat de 5.060.943 € (part groupe).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – CONVENTION DE L'ARTICLE 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'assemblée générale statuant sur le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du code de Commerce approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION –AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice
S'élevant à 140.132 €

- Aux associés à titre de dividendes à concurrence de 0 €
- A la réserve ordinaire 140.132 €

Le dividende revenant à chaque part est ainsi fixé à 0 €

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois exercices précédents les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE
2015	0,00 €
2014	5,25 €
2013	5,25 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION – RENOUELEMENT DES MANDATS DE CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT

L'assemblée générale constate que les mandats de co-commissaire aux comptes titulaire et suppléant arrivent à échéance.

L'assemblée générale nomme en qualité de deuxième commissaire aux comptes titulaire :
La société SAS RECO – Révisions contrôles, dont le siège social est à SAINT LEONARD (62360), 30 Boulevard de la Liane - Belle Isle - BP 11,

Et en qualité de deuxième commissaire aux comptes suppléant :
La société Conseil Expertise Audit, dont le siège social est à SAINT-MARTIN BOULOGNE (62280), Résidence J-F Kennedy - 110 Route de Paris

Pour la durée de six (6) exercices, soit ceux clos entre 2017 et 2022 inclus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et il a été dressé le présent procès verbal.

BAUDELET HOLDING

SAS au capital de 1.665.090 Euros

Siège Social : Lieudit Les Prairies

59173 BLARINGHEM

344 561 485 RCS DUNKERQUE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017**

QUATRIEME RESOLUTION –AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du Président, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice

Résultat à affecter	140 132 €
Distributions	0 €
Affectation à la réserve légale	0 €
Affectation du solde aux réserves ordinaires	140 132 €

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois exercices précédents les dividendes distribués à chaque action et l'avoir fiscal correspondant se sont élevés respectivement à :

Exercice	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu Réel
2015	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2014	5,25 €	0,00 €	5,25 €
2013	5,25 €	0,00 €	5,25 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BAUDELET HOLDING

SAS au capital de 1.874.640 Euros

Siège Social : Lieudit Les Prairies

59173 BLARINGHEM

344 561 485 RCS DUNKERQUE

RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

	2016	2015	Variation	
Le chiffre d'affaires s'élève à	6 477 169 €	6 274 293 €	202 876 €	3,23%
Le total des produits d'exploitation se détermine à	6 481 878 €	6 297 930 €	183 948 €	2,92%
Le total des charges d'exploitation se détermine à	5 969 529 €	5 513 961 €	455 568 €	8,26%
En ce compris les amortissements pour	797 774 €	742 101 €	55 673 €	7,50%
En ce compris les provisions pour charges pour			0 €	
Le résultat d'exploitation se détermine par un bénéfice de	512 349 €	783 968 €	-271 619 €	-34,65%
Le résultat financier est de	- 157 722 €	- 67 949 €	-89 773 €	-132,12%
En ce compris les dividendes pour	- €	- €	0 €	
Le résultat exceptionnel est de	- 62 085 €	- 165 038 €	102 953 €	62,38%
L'impôt société s'élève à	152 409 €	302 156 €	-149 747 €	-49,56%
Le compte de résultat se solde par un bénéfice de	140 133 €	248 824 €	-108 691 €	-43,68%

COMMENTAIRES

Depuis la mise en application de la réforme issue du règlement CRC 2002-10, ces quelques précisions complémentaires s'imposent.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an

Dans le cadre des obligations de communication sur les conditions de paiement, instaurées par l'article D 441-4 du décret 2008-1492 du 30 décembre 2008, nous vous informons que le solde des comptes fournisseurs au 31 décembre 2016 (et 31 décembre 2015 pour comparaison) se décompose de la manière suivante :

Échéance	Montants
15/01/2017	- 8 429
31/01/2017	9 918
15/02/2017	192 955
28/02/2017	6 594
Ultérieurs (RG)	45 515
Total	246 553

Échéance	Montants
15/01/2016	62 145
31/01/2016	14 011
15/02/2016	152 784
Total	228 941

Les Factures non parvenues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élèvent à 105.111 €.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (CGI art. 244 quater C).

L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. L'administration précise que ces dispositions doivent s'entendre non comme des conditions posées au bénéfice du crédit d'impôt, mais comme des éléments de cadrage permettant aux partenaires sociaux d'apprécier si l'utilisation du crédit d'impôt permet effectivement à celui-ci de concourir à l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Ainsi, ces informations correspondent à une obligation de transparence, mais ne conditionnent pas l'attribution du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le CICE d'un montant de 30.642 € a été comptabilisé en produits à recevoir, en atténuation des charges de personnel.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société BAUDELET HOLDING a augmenté sa participation dans la société ETABLISSEMENTS BAUDELET, passant de 85.17% à 100%, par le biais d'un apport de titres et d'une augmentation de capital corrélative. Le montant du capital social est désormais de 1.874.640 euros.

Le résultat d'exploitation de la société est pénalisé cette année par la baisse des cours des ferrailles et métaux, déjà connue en 2015, qui a impacté l'activité de la filiale BAUDELET METAUX. La société Nord Pal Plast, filiale à 60% désormais, connaît des difficultés à renouer avec les bénéfices, consécutivement à des difficultés conjoncturelles principalement liées à l'évolution des cours du pétrole. Aussi, la constatation d'une provision complémentaire de 300 k€ vient compléter la dépréciation des titres déjà constatée de 600 k€.

PERSPECTIVES

L'exercice 2017 commence sous les meilleurs auspices, avec trois activités qui se portent plutôt bien, sur la même lignée que 2016, voire mieux encore. L'activité ferrailles et métaux est celle qui demande beaucoup d'attentions, même si les cours sont très favorables, contrairement à la fin d'année 2016. D'une manière générale, la vigilance se portera sur la solvabilité des clients et sur l'évolution des cours de ferrailles et métaux. L'organisation du groupe Baudelet Environnement reste orientée à cibler les pistes d'économies et d'optimisation organisationnelle.

Nous vous rappelons ci-après la liste des participations dans les différentes sociétés détenues par BAUDELET HOLDING ainsi que les chiffres caractéristiques pour chacune d'entre elle pour l'exercice 2016.

Nom des Sociétés	% Participation au 31/12/2016	% Participation au 31/12/2015	Chiffres d'affaires 2016	Chiffres d'affaires 2015	Résultat Net 2016	Résultat Net 2015	Dividendes prévus
Baudelet Matériels	100,00%	100,00%	5 120 388 €	4 837 634 €	37 683 €	37 619 €	0 €
Baudelet Transports	100,00%	100,00%	6 459 575 €	6 279 101 €	279 526 €	272 508 €	0 €
Etablissements Baudelet	100,00%	85,17%	42 868 265 €	36 652 931 €	1 665 884 €	2 891 908 €	0 €
Nord Pal Plast	60,00%	60,00%	4 540 404 €	5 981 682 €	-605 100 €	36 499 €	0 €
Baudelet Formation	100,00%	100,00%	12 300 €	800 €	471 €	101 €	0 €
Néo Eco	49,00%	49,00%	1 521 600 €	1 772 826 €	4 387 €	38 076 €	0 €
Baudelet Services	100,00%	0,00%	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la façon suivante :

Résultat à affecter	140 133 €
Prélèvement sur les réserves	
Distributions	0 €
Affectation à la réserve légale	0 €
Affectation du solde aux réserves ordinaires	140 133 €

Nous vous indiquons ci-après le dividende attribué à chaque action :

Exercice	Dividende distribué
2015	0,00 €
2014	9,01 €
2013	9,01 €

Nous vous informons également que la société a pris en charge des dépenses dites somptuaires du point de vue fiscal, et par conséquent, non déductibles, pour un montant de 59.095 € en 2016.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels que nous soumettrons à votre approbation.

Votre commissaire aux comptes relate par ailleurs dans un rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de sa mission qui lui est dévolue par la loi.

Nous vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions qui vous est proposé.

FAIT A BLARINGHEM
Le 16 juin 2017.
LE PRESIDENT



KPMG AUDIT NORD
36 Rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

R.E.C.O.

30 Boulevard de la Liane
Belle Isle
62360 Saint-Léonard

BAUDELET HOLDING S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

BAUDELET HOLDING S.A.S.

Impasse Baudelet
59173 BLARINGHEM

Ce rapport contient 25 pages

Référence : BF / JD



KPMG AUDIT NORD
36 Rue Eugène Jacquet
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

R.E.C.O.

30 Boulevard de la Liane
Belle Isle
62360 Saint-Léonard

BAUDELET HOLDING S.A.S.

Siège social : Impasse Baudelet
59173 BLARINGHEM
Capital social : € 1 874 640

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BAUDELET HOLDING S.A.S, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux conventions générales comptables appliquées de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables et d'indépendance des exercices ;
- Cette même note précise la méthode de valorisation des actifs financiers, notamment les titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

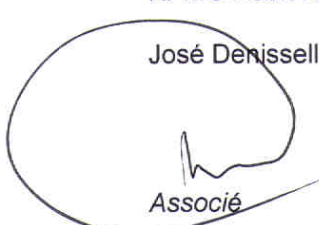
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Longuenesse, le 29 juin 2017

KPMG Audit Nord

José Denisselle

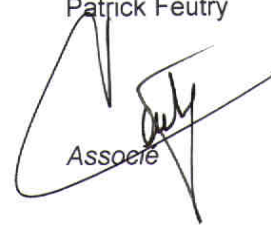


Associé

Saint-Léonard, le 29 juin 2017

R.E.C.O.

Patrick Feutry



Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Lieudit Les Prairies 59173 BLARINGHEM Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 4 4 5 6 1 4 8 5 0 0 0 1 4 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>31122016</u>		N-1 <u>31122015</u>		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	973 079	AG	918 271	54 808	45 299
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 725 704	AO	440 819	2 284 884	2 098 802
		Constructions	AP	10 076 402	AQ	4 590 355	5 486 047	5 308 681
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	417 014	AS	304 158	112 856	47 443
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 448 148	AU	839 368	608 779	613 026
		Immobilisations en cours	AV	469 460	AW		469 460	295 419
		Avances et acomptes	AX	4 125	AY		4 125	3 025
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	17 522 084	CV	900 000	16 622 084	5 994 884
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	101 187	BI		101 187	108 198
TOTAL (II)		BJ	33 737 208	BK	7 992 973	25 744 234	14 514 781	
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens		BN		BO			
	En cours de production de services		BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
	Marchandises		BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 614 959	BY		1 614 959	2 115 910
		Autres créances (3)	BZ	5 476 687	CA		5 476 687	2 640 090
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 600 000	CE		2 600 000	2 900 000
Disponibilités		CF	9 757 317	CG		9 757 317	4 590 831	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 221	CI		29 221	98 982	
	TOTAL (III)	CJ	19 478 186	CK		19 478 186	12 345 813	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	53 215 395	IA	7 992 973	45 222 421	26 860 595	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CP		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		CR		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>1 874 640</u>)	DA	1 874 640	1 665 090	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	11 859 754	1 143 367	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	166 509	166 509	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG	17 052 039	16 803 214	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	140 132	248 824	
	Subventions d'investissement	DJ	75 561	104 024	
	Provisions réglementées *	DK	358 732	339 337	
	TOTAL (I)	DL	31 527 368	20 470 367	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	25 298	30 357	
	TOTAL (III)	DR	25 298	30 357	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 825 870	4 001 501	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	157 998	162 439	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	428 723	824 089	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 018 111	1 088 714	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	190 781	283 125	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	48 268		
TOTAL (IV)	EC	13 669 754	6 359 871		
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	45 222 421	26 860 595		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 808 048	2 633 445	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING		Exercice N				Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	6 477 169	FH		FI	6 477 169
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 477 169	FK		FL	6 477 169
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 638
	Autres produits (1) (11)					FQ	70
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 481 878
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 746 558
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	236 293
	Salaires et traitements*					FY	2 032 236
	Charges sociales (10)					FZ	1 156 507
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	797 773
						GB	
						GC	
						GD	
	Autres charges (12)					GE	160
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 969 529
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	512 349
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	170 342
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 140
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	175 483
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	300 000
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	33 205
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	333 205
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(157 722)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	354 627

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BAUDELET HOLDING</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 967
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	63 463
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	62 085
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	127 515
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	24 542
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	88 637
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	76 421
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	189 600
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(62 085)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	152 409
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 784 876
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 644 743
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	140 132
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont	HY	
		IG	
	(3) Dont	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Caution non restituée (dégradation)		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Solde Excédent CVAE 2015			770
Cessions immobilisations		32 830	35 000
Quote-Part de subventions			28 463
Amortissements dérogatoires		76 421	57 026
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ELEMENTS DE L'ANNEXE A FOURNIR PAR
LES PETITES OU MOYENNES SOCIETES

Elément N°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT Du 1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2016	NOTE N°
1	I - REGLES ET METHODES COMPTABLES Méthode d'évaluation	1
	II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	
2	Etat de l'actif immobilisé	2
3	Etat des amortissements	3
4	Etat des provisions	4
5	Etat des échéances des créances et des dettes	5
6	Informations et commentaires sur :	
	10 - Produits à recevoir	6
	11 - Charges à payer	7
	13 - Charges constatées d'avance	8
	14 - Transfert de charges	9
	15 - Résultat exceptionnel	10
	16 - Composition du capital social	11
	17 - Variation des capitaux propres	12
	18 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	13
	19 - Répartition des effectifs	14
	III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
8	Engagements financiers	15
14	Identité de la société établissant les comptes consolidés	16
15	Liste des filiales et participations	17
16	Postes du bilan relatifs aux filiales et participations	18
24	Situation fiscale latente et conditionnelle	19

ANNEXE - ELEMENT 1 (*)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce - articles 9 et 11 - Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983
articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément à la réglementation française d'établissement et de présentation des comptes annuels, y compris les arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations	Amort. comptable	Amort. fiscal
Constructions	15 à 30 ans	10 à 30 ans
Agencements et amén. de constructions	8 à 20 ans	8 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	5 ans	5 ans
Logiciels	3 ans	1 an

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une provision de 300.000 euros avait été constituée en 2014 pour constater la dépréciation d'une participation à hauteur de 40% dans la société NORD PAL PLAST, elle avait été renouvelée en 2015, pour atteindre 600.000 euros et à de nouveau été renouvelée en 2016, pour atteindre 900.000 euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits marquants de l'exercice

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (CGI art. 244 quater C).

L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. L'administration précise que ces dispositions doivent s'entendre non comme des conditions posées au bénéfice du crédit d'impôt, mais comme des éléments de cadrage permettant aux partenaires sociaux d'apprécier si l'utilisation du crédit d'impôt permet effectivement à celui-ci de concourir à l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Ainsi, ces informations correspondent à une obligation de transparence, mais ne conditionnent pas l'attribution du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2016, le CICE d'un montant de 30.642 € a été comptabilisé en produits à recevoir, en atténuation des charges de personnel. Pour l'exercice 2015, le montant du crédit d'impôt s'élevait à 42.359 euros et a été principalement utilisé pour couvrir les efforts consentis dans l'investissement, la formation, et le recrutement.

La société Baudelet Holding a au cours de l'exercice 2016 procédé à la souscription de deux emprunts, à hauteur de 8,1 millions d'euros dans le cadre du financement de divers investissements liés à l'évolution du groupe.

Par création en date du 23 décembre 2016 de 6 985 actions nouvelles, le capital de Baudelet Holding a été porté de 1 665 090 euros à 1 874 640 euros. La prime d'apport est passée de 1 143 368 euros à 11 859 755 euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Néant ☐ *Désignation de l'entreprise **SAS BAUDELET HOLDING**

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	915 723	KE		KF	109 786	
CORPORELLES	Terrains						KG	2 487 536	KH		KI	238 168	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	5 570 440	KK		KL	465 174	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	2 742 868	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	1 116 321	KQ		KR	181 597	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	318 687	KT		KU	98 327		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	120 892	KW		KX	8 636		
		Matériel de transport*				KY	300 782	KZ		LA	166 665		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	888 066	LC		LD	47 383		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH	295 419	LI		LJ	442 766	
	Avances et acomptes						LK	3 025	LL		LM	7 262	
	TOTAL III						LN	13 844 040	LO		LP	1 655 981	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	6 594 884	8V		8W	10 927 200
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T	108 198	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	6 703 083	LR		LS	10 927 200		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	21 462 847	0H		0J	12 692 967		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO	50 470	LV	1 960	LW	973 079	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	2 725 704	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	6 035 615	MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	2 742 868	MF			
		Inst. gales, agencs et am. des constructions			IS		MG		MH	1 297 919	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	417 014	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers			IU		MM		MN	129 529	MO		
		Matériel de transport			IV		MP	83 737	MQ	383 710	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	540	MS		MT	934 908	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	268 725	MZ		NA	469 460	NB		
	Avances et acomptes				NC	6 162	ND		NE	4 125	NF		
	TOTAL III				IY	275 428	NG	83 737	NH	15 140 856	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations				I0		0X		0Y	17 522 084	0Z		
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	7 011	2F	101 187	2G		
	TOTAL IV				I3		NJ	7 011	NK	17 623 272	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	325 898	0K	92 708	0L	33 737 208	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	870 423	PF	49 141	PG	1 294	PH		918 271				
Terrains			PI	388 733	PJ	52 086	PK		PL		440 819				
Constructions	Sur sol propre		PM	2 652 923	PN	285 950	PO		PQ		2 938 874				
	Sur sol d'autrui		PR	871 733	PS	96 385	PT		PU		968 118				
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	596 291	PW	87 069	PX		PY		683 361				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	271 244	QA	32 914	QB		QC		304 158				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	44 558	QE	12 484	QF		QG		57 043				
	Matériel de transport		QH	54 025	QI	59 730	QJ	51 571	QK		62 184				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	598 130	QM	122 010	QN		QO		720 140				
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	5 477 641	QV	748 632	QW	51 571	QX		6 174 702				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	6 348 065	ØP	797 773	ØQ	52 866	ØR		7 092 973				
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9	27 967	N1		N2		N3	25 445	N4		N5		N6	2 521
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	5 336	R1		R2		R3		R4		R5		R6	5 336
	Sur sol d'autrui	R7	19 421	R8		R9		S1	5 652	S2		S3		S4	13 768
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8	601	S9		T1		T2	(601)
Inst. techniques mat. et outillage		T3	159	T4	3 357	T5		T6		T7	7 729	T8		T9	(4 212)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4	10 317	U5		U6		U7	(10 317)
	Matériel de transport	U8	11 949	U9		V1		V2		V3		V4		V5	11 949
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	8 229	V8		V9		W1	7 278	W2		W3	950
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	36 866	X3	11 586	X4		X5	16 572	X6	15 008	X7		X8	16 873
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						N0	
Total général (I+II+III+IV)		NP	64 834	NQ	11 586	NR		NS	42 017	NT	15 008	NU		NV	19 394
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		76 421	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		57 026	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	19 394
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9							
Primes de remboursement des obligations								SP							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BAUDELET HOLDING		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	339 337	TM	76 421	TN	57 026	TO	358 732
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	339 337	TS	76 421	TT	57 026	TU	358 732
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	30 357	5C	5D	5E	25 298		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	30 357	TV	TW	5 059	TX	25 298		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	600 000	9V	300 000	9W	900 000	
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III	7B	600 000	TY	300 000	TZ	UA	900 000	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	969 694	UB	376 421	UC	62 085	UD	1 284 030
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF						
	- financières	UG	300 000	UH					
	- exceptionnelles	UJ	76 421	UK	62 085				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUDELET HOLDING										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
		Autres immobilisations financières	UT	101 187	UV	101 187	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA								
		Autres créances clients	UX	1 614 959		1 614 959					
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)	ZI								
		Personnel et comptes rattachés	UY	1 577		1 577					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	262 483		262 483					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	92 572		92 572					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	4 285		4 285					
		Divers	VP	2 742		2 742					
		Groupe et associés (2)	VC	5 111 274		5 111 274					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 753		1 753					
		Charges constatées d'avance	VS	29 221		29 221					
	TOTAUX			VT	7 222 056	VU	7 222 056	VV			
	RENVIS	(1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
		(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 418		1 418					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	11 824 452		1 958 935		9 369 431		496 086	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	10 158		10 158					
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	428 723		428 723					
		Personnel et comptes rattachés	8C	136 272		136 272					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	451 346		451 346					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	363 525		363 525						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	66 967		66 967						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	151 651		151 651					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	190 781		190 781					
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZL								
		Produits constatés d'avance	8L	48 268		48 268					
TOTAUX			VY	13 673 565	VZ	3 808 048		9 369 431		496 086	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	8 100 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	275 547	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

ANNEXE - ELEMENT 6-10

PRODUITS A RECEVOIR
(Décret 83-1020 du 298 novembre 1983 - article 23)

Montant des PRODUITS A RECEVOIR inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	70 952
Créances Fiscales et sociales	2 742
Autres créances	1 753
Disponibilités	
TOTAL	75 447

NOTE N° 7

ANNEXE - ELEMENT 6-11°

CHARGES A PAYER
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 23)

Montant des CHARGES A PAYER inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	1 418
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 111
Dettes fiscales et sociales	259 019
Autres dettes	190 781
TOTAL	556 329

ANNEXE - ELEMENT 6-13

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 23)

	Charges
Charges d'exploitation	29 221
TOTAL	29 221

NOTE N° 9

ANNEXE - ELEMENT 6-14

TRANSFERTS DE CHARGES
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

TRANSFERTS DE CHARGES	MONTANT
	Produits
Refacturation de charges d'exploitation - sociétés du groupe	
Refacturation de charges d'exploitation autres	
Remboursements de sinistres	4 639
Remboursements de formations	
TOTAL	4 639

ANNEXE - ELEMENT 6-15

RESULTAT EXCEPTIONNEL
(Plan Comptable Général - Article 531-2/14)

	Produits
Prix de cession des éléments d'actif	35 000
Part subvention investissement	28 463
Régularisations charges sociales et fiscales	1 197
Reprises sur provisions	62 085
Régularisations comptes tiers	770
TOTAL	127 515
	Charges
Valeur nette comp des éléments d'actif cédés	32 831
Régularisations charges sociales et fiscales	76 948
Régularisation comptes de tiers	3 388
Amendes	12
Dotations exceptionnelles aux amortissements	76 421
TOTAL	189 601

NOTE N°11

ANNEXE - ELEMENT 6-16(**)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	Nombre	Valeur Nominale
1/ - Actions composant le capital social au début de l'exercice	55 503	30 Euros
2/ - Actions émises pendant l'exercice	6 985	30 Euros
3/ - Actions remboursées pendant l'exercice		
4/ - Actions composant le capital social en fin d'exercice	62 488	30 Euros

ANNEXE - ELEMENT 6-17(**)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - article 24-12°)

	31/12/2015	Augmentation	Diminution	31/12/2016
Capital	1 665 090	209 550		1 874 640
Primes d'émission, fusion, ...	1 143 368	10 716 387		11 859 755
Réserve légale	166 509			166 509
Réserve PVL T	0			0
Autres réserves	16 803 214	248 825		17 052 039
Résultat de l'exercice	248 825	140 133	248 825	140 133
Subventions d'investissement	104 024		28 463	75 561
Provisions Réglementées	339 337	76 421	57 026	358 732
TOTAL	20 470 367	11 391 316	334 314	31 527 369

NOTE N° 13

ANNEXE - ELEMENT 6-18 (**)

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24 - 20°)

	Résultat avant Impôts	Impôts	Résultat Net avant Participation
Résultat Courant	3 54 627	184 754	169 873
Résultat Exceptionnel	-62 085	-32 345	-29 740
Résultat Comptable	292 542	152 409	140 133

ANNEXE - ELEMENT 6-19 (**)

REPARTITION EFFECTIFS AU 31/12/2016

Effectif Total	Cadres	Non-cadres
30	14	16

NOTE N°15

ANNEXE - ELEMENT 8 (*)

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 24-9° et 24-16°)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Engagements - Garantie d'actif et de passif emprunt CIC	500 000
Engagements - Gage espèces sur emprunts BPI	100 000
Engagements en matière de pensions (1)	187 885
TOTAL	787 885

(1) Les paramètres suivants ont été utilisés pour calculer les engagements de retraite au 31 décembre 2016 :

- Taux de turnover : 2%
- Taux de progression des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 1,5 %

ANNEXE - ELEMENT 14 (**)

IDENTITE DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 14)

La société BAUDELET HOLDING établit les comptes consolidés du groupe constitué, en dehors d'elle-même par les sociétés :

S.A.S. BAUDELET
S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS
SCI DES PRAIRIES
S.A.S. BAUDELET METAUX
S.A.S. RENOV BENNES
S.A.S. S.M.B.
S.A.S. BAUDELET MATERIAUX
SCI DE LA RACHE
SCI BPH NORD
BAUDELET FORMATION
SCEA SAINTE ANNE
BAUDELET SERVICES
NPP
RECYNOV (Mise en équivalence)
NEOECO (Mise en équivalence)
GARDET ET DE BEZENAC (Deux entités)

La société BAUDELET HOLDING est également tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec les sociétés suivantes :

S.A.S. BAUDELET MATERIELS
S.A.S. BAUDELET TRANSPORTS

INTEGRATION FISCALE
(Article 531-3 du Code de Commerce)

Il existe des accords d'intégration fiscale entre les sociétés Ets BAUDELET HOLDING (Tête de groupe), BAUDELET MATERIELS, BAUDELET TRANSPORTS.

Le montant de l'impôt sur les sociétés représentatif de la contribution au résultat fiscal d'ensemble de chaque société est enregistré dans la comptabilité de celle-ci. De ce fait, en cas de résultat déficitaire, l'économie d'impôt en résultant pour le groupe, est enregistrée dans les comptes de la société qui en est à l'origine.

Lorsque la contribution sociale est due, au regard du montant de l'impôt sur les sociétés de l'ensemble du groupe, celle-ci figure dans les comptes de la société tête de groupe.

Il n'existe, au 31 décembre 2016, aucun déficit reportable au niveau de l'ensemble du groupe d'intégration fiscale.

NOTE N° 17

ANNEXE - ELEMENT 15 (**)

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

Sociétés	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Nette Cpt des titres détenus	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
SAS BAUDELET Lieu-dit "Les Prairies" 59173 BLARINGHEM	38 249 719	100%	14 043 372	42 868 265	1 665 884	170 342
SASU BAUDELET TRANSPORTS Lieu-dit "Les Prairies" 59173 BLARINGHEM	4 060 399	100%	153 364	6 459 575	279 526	
SASU BAUDELET MATERIELS 105, Avenue de Saint Omer 59190 HAZEBROUCK	2 548 203	100%	713 908	5 120 388	37 683	
SAS NORD PAL PLAST 10 avenue des Sports 59810 LESQUIN	- 86 357	60%	301 441	4 540 404	- 605 100	
SARL BAUDELET FORMATION Lieu-dit "Les Prairies" 59173 BLARINGHEM	12 859	100%	10 000	12 300	471	
SAS NEOECO DEVELOPPEMENT 70 Rue de la Canteraine 59320 HAUBOURDIN	1 623 463	49%	1 300 000	1 521 600	4 387	
SAS BAUDELET SERVICES Lieu-dit "Les Prairies" 59173 BLARINGHEM	100 000	100%	100 000	-	-	

ANNEXE - ELEMENT 16 (**)

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations
(Décret 83 - 1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11°)

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	15 020 644	2 501 441
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	1 587 208	
Autres créances	5 111 274	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie - Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	92 034	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 483	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	190 781	
Instruments de trésorerie - passif		
Charges financières		
Produits financiers		
Dividendes		
Intérêts sur créances		

ANNEXE - ELEMENT 24 (**)

SITUATION FISCALE LATENTE & CONDITIONNELLE
(Décret 83 - 1020 du 29 Novembre 1983 - article 24 - 24)

Évaluations fiscales dérogatoires

■ Résultat de l'exercice		+	140.133 €
■ Impôt sur les bénéfices à	33,1/3 % ⁽¹⁾	+	152.409 €
■ Résultat avant impôt		=	292.542 €
■ Variation des provisions réglementées		+	19.395 €
■ Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires			311.937 €

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos concernant l'impôt sur les sociétés (33,33 %). La contribution sociale sur les bénéfices de 3,3 % ne s'applique pas.

Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

■ Organic	
■ Effort construction	
■ Participation	
■ IDR	
■ Provision pour perte de change	
■ Provision clients	
■ Provision pour impôts	25.298 €
■ TOTAL BASE CREANCE D'IMPOT DIFFERE	25.298 €

■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	33,1/3 %
Créance d'impôt différé	8.433 €

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

■ Provisions réglementées:	358.732 €
■ Autres dispositions fiscales (plafonnement de TP/V.A.)	
Total base :	358.732 €
■ Taux d'imposition ⁽¹⁾ :	33,1/3 %
■ Dette d'impôt différé :	119.577 €
■ Moins value à long terme :	Néant

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos concernant l'impôt sur les sociétés (33,33 %). La contribution sociale sur les bénéfices de 3.3 % ne s'applique pas.